**CONNECT & GO EUROPE**
**SASU au capital de 1 000,00 euros**
**Siège social : 7 rue Roland Martin 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE**
**RCS n°841308414 CRETEIL**

# PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 2 SEPTEMBRE 2025 POURSUITE DE L'ACTIVITE

Le 2 septembre 2025,

Le soussigné TECHNOLOGIES CONNECT ANG GO INC , actionnaire unique, de la société CONNECT & GO EUROPE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, représenté par son Président, GAGNON Dominic,

**CONSTAT DE LA PERTE**
Après lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, l'associé unique constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, soit une perte au moins égale à 50 % du capital social.

Cette situation entre dans le champ d'application de l'article L.225-248 du Code de commerce, applicable aux SAS.

**DÉCISION DE POURSUITE DE L'ACTIVITÉ**
Conformément aux dispositions précitées, l'associé unique décide de ne pas dissoudre la société et de poursuivre l'activité, estimant que des perspectives de redressement existent.

Il est précisé que cette décision devra faire l'objet d'une mention au registre du commerce et des sociétés, conformément à la loi.

**POUVOIRS**
Tous pouvoirs sont donnés à tout porteur de la présente, à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du tribunal de commerce compétent.

Fait à Champigny sur Marne, le 02/09/2025

Pour L'Associé Unique :

Signé par Dominic Gagnon
Le 2 sept. 2025

Signed with Universign doc_Vql tx_ABoAar1mA6Xz